

■ ÉCONOMIE **mouline**

Réseau électrique sans frontière

RTE et son homologue belge Elia ont inauguré, hier à Mouline, le renforcement de l'interconnexion électrique entre les deux pays.



Daniel Dobbeni (Elia) et Dominique Maillard (RTE), au poste électrique de Mouline (54). Photo Samuel MOREAU

Cet investissement est exemplaire : nous renforçons nos capacités d'échanges avec la Belgique, nous améliorons la sécurité en alimentation électrique du bassin de Longwy et de cette zone transfrontalière. Et tout ça en tenant compte de l'environnement, sans créer de nouveaux couloirs. » Dominique Maillard, président du directoire de RTE, la filiale d'EDF, comme Daniel Dobbeni, son homologue belge, patron d'Elia, ont salué ces 13,2 M€ engagés dans l'installation d'un second circuit à 225 000 V sur une ligne existante de 15 km reliant Mouline (France) et Aubange (Belgique). L'installation a été mise en service le 28 mai dernier. L'utilisation d'une nouvelle technologie de conducteurs électriques plus efficaces a permis d'augmenter de plus de 20 % la puissance transportée par ce circuit. La capacité passera de 300 à 800 MW. « Nous sécurisons l'exploitation de nos réseaux dans le cadre du développement du marché de l'électricité, tout en préparant la pénétration des énergies renouvelables », rappelle Daniel Dobbeni, qui estime de 23 à 28 milliards d'euros le montant des investissements à réaliser dans les cinq prochaines années pour renforcer les capacités d'interconnexion avec les pays voisins. « C'est un défi majeur », explique celui qui est également président de l'Association de gestionnaires de réseau en Europe.

100 km de lignes déposées
Le poste de Mouline est un carrefour où se croisent les lignes 400 000 volts, les auto-

routes du réseau, venant de Cattemon d'un côté, de la centrale de Chooz dans les Ardennes de l'autre. A Mouline, deux énormes transformateurs (240 tonnes, 600 MW de puissance, 2,5 M€ chacun) transforment de 400 000 V en 225 000 V, les nationales du réseau, pour alimenter le réseau régional et transfrontalier. La modernisation du nœud électrique de Mouline s'accompagne aussi de la rénovation du poste de transformation de Mont-Saint-Martin où un transformateur de 225 000/20 000 V remplace deux anciens transfo 63 000/20 000 V. Ce qui a permis à RTE de supprimer du paysage 15 km d'autres lignes électriques plus anciennes. « En cinq ans, nous avons déposé, dans le Pays-Haut et vers le Jarnisy, près de 100 km de lignes pour n'en construire que 20. Cela pour renforcer nos capacités », explique Gilles Rohlinger et Jean-Michel Kobuta, les chefs de projets de RTE. « Le renforcement de l'interconnexion électrique avec nos voisins sécurise l'alimentation, permet de fluidifier les échanges et garantit un secours éventuel en cas d'incident », explique Dominique Paillard qui, au passage, salue « la dynamique électrique de la Lorraine ». Il rappelle la mise en service, l'an passé, de la ligne haute tension Vigy-Marlenheim, le raccordement souterrain de la centrale Emile-Huchet et maintenant Mouline-Aubange. Et déjà se profile en renforcement de l'interconnexion vers le Luxembourg et Esch-Belval avec une partie en souterrain.

Bernard KRATZ.

■ ENVIRONNEMENT

Centrale Direct Energie : le feu vert du préfet

Le préfet de Moselle, Bernard Niquet, a pris hier l'arrêté autorisant l'exploitation de la centrale électrique combiné-gaz qui verra le jour à Hambach, malgré la forte opposition des communes riveraines.

Nous avons écouté l'émotion, l'inquiétude et les interrogations des riverains et des associations [...] Nous avons travaillé six mois pour améliorer le projet. Au moment de prendre mon arrêté, je veux que les associations sachent qu'elles ont été écoutées, entendues, comprises. C'est avec un luxe de précautions que le préfet Bernard Niquet a annoncé, hier, qu'il autorisait l'exploitation de la centrale Direct Energie à Hambach, malgré l'opposition acharnée de plusieurs communes concernées par l'implantation de cette unité combinée-gaz de production d'électricité, près de Sarreguemines. Par arrêté en date du 25 juin, le représentant de l'Etat donne donc son aval à un projet de 892 MW qui, depuis un an et demi, cristallise inquiétudes et doutes en matière environnementale. Jusqu'aux conclusions du commissaire-enquêteur de l'enquête publique qui avait rendu un avis défavorable au projet. « Je rappelle que son avis ne lie pas le préfet dans sa décision. J'aurais pu de toute façon me positionner immédiatement, car pour moi, le projet était dans les clous. Mais j'ai souhaité faire en sorte que le pétitionnaire [Direct Energie] améliore encore son projet. Et nous y sommes parvenus », plaide encore Bernard Niquet.



Les opposants au projet de centrale à Hambach restent mobilisés. Le 4 juin, ils avaient bloqué l'A 4, en rassemblant 600 personnes. Photo RL

Il sait qu'il va devoir jouer serré. Comme l'ont encore démontré les opposants, de leur capacité de mobilisation dépendra l'avenir du projet, à l'instar de leur coup de force du 4 juin, lorsqu'ils ont bloqué l'A 4, en rassemblant 600 per-

sonnes. Pour le préfet, de toute façon, « les recours sont toujours possibles, n'est-ce pas ? Les juges diront alors le droit... »

Santé humaine

Main de fer dans un gant de velours, le représentant de l'Etat a déroulé, hier, une partition rigoureuse, tout en laissant la porte de son bureau ouverte. En s'appuyant sur son admi-

nistration, il a tenu à balayer les craintes environnementales et sanitaires brandies ces derniers mois, sachant qu'économiquement et socialement, « ce projet de 800 M€, ses 400 à 1 000 emplois pendant la construction puis 50 emplois pérennes » étaient une marque du soutien de l'Etat à « une Moselle en souffrance ».

Par les voix d'Alain Liger, directeur de la Direction régionale de l'environnement, de

l'aménagement et du logement (DREAL) et de Gérard Folny (Dirre-Moselle), il a assuré que les paramètres écologiques – rejets dans l'eau et dans l'air – et techniques avaient été améliorés de « 10 à 30 % » par rapport à des normes nationales et européennes déjà exigeantes. Des gains s'imposant à Direct Energie, car « gravés dans le marbre de l'arrêté », insiste Bernard Niquet. Une responsable

de l'Agence régionale de santé (ARS) a affirmé enfin que le projet répondait « aux exigences de protection de la santé humaine, même des personnes les plus fragiles ». Histoire d'anticiper les éventuels reproches sur la transparence du suivi et des contrôles, le préfet a annoncé la création d'une Commission locale d'information (CLI).

Alain MORVAN.

Daniel Béguin, rouge de colère

« On est la première région de France émettrice de CO₂. Donc, ça ne sert à rien qu'on fasse le plan climat énergie ! On le dira au préfet et je vais aussi écrire à Jean-Louis Borloo [...] », a commenté hier Daniel Béguin (Verts), vice-président du conseil régional, qui s'est très tôt opposé au projet, à l'instar de la Région.

« Pff, normalement, le préfet doit rester

impartial. Là, après l'enquête publique si défavorable, les avis contraires des communes d'implantation ou riveraines et une forte mobilisation, quelque part il montre qu'il est désolé mais aux ordres du privé, que les décisions ne lui appartiennent plus !

C'est l'entreprise qui pilote en direct et ce n'est pas juste un jeu de mots aujourd'hui », a conclu Daniel Béguin.

■ SOCIÉTÉ

L'honneur du Malgré-Nous

Louis Harig, 83 ans, incorporé de force dans l'armée allemande à l'âge de 17 ans, a été décoré de la Légion d'honneur. La distinction, rare pour les Malgré-Nous, est le signe d'une reconnaissance tardive.

Le ruban rouge de la Légion d'honneur est éclatant sur le revers du veston bleu marine de Louis Harig, 83 ans. Des larmes d'émotion, grossies par le verre de ses lunettes, lui emplissent les yeux. « Aujourd'hui, c'est un grand jour, pour moi et pour tous mes copains, ceux qui sont partis et ceux qui sont encore là », souffle l'octogénaire. Il fait un calcul mental rapide et annonce : « Je me bats depuis soixante-cinq ans pour la cause des Malgré-Nous ». Louis Harig, incorporé de force en 1944 à l'âge de 17 ans dans l'armée allemande, est depuis mercredi l'un des rares Mosellans concernés à être chevalier de la Légion d'honneur. « Je suis le deuxième », croit-il savoir. Toute la famille est là, même Pierre, son fils, qui a fait tout spécialement le déplacement du Japon, où il vit depuis trente ans. « Mon père a vécu le sort des incorporés de force comme une injustice, il s'est battu pour qu'ils soient simplement reconnus comme des victimes du nazisme », souligne ce dernier.

Regards inquiéteurs

A la fin de la guerre, la France a accueilli avec défiance ces 130 000 Alsaciens et Mosellans enrôlés dans l'armée allemande, devenue maître des lieux. Certains sortaient à peine de l'adolescence. « La moitié venait du Bas-Rhin, un quart du Haut-Rhin et un dernier quart de Moselle », précise Alain Marchandeu, directeur interrégional des Anciens combattants, qui a instruit « 90 000 demandes pour l'obtention du statut d'incorporés de force ». « J'en

reçois encore aujourd'hui, la plupart d'ailleurs à titre posthume », poursuit-il. L'enquête consiste à écarter ceux dont l'engagement a été volontaire.

Temps révolu

« Les Français de l'intérieur, qui n'ont pas connu l'occupation, nous reprochaient d'y être allés », se souvient Louis Harig. Il a eu l'occasion de quitter la France occupée dont la frontière se trouvait à un kilomètre de chez lui. « On m'a menacé. Si je parlais, ma famille serait enrôlée et déportée et j'avais tout juste 17 ans », se souvient-il. A quelques kilomètres de son domicile, à Longeville-lès-Saint-Avold, des garçons à peine plus âgés que lui ont été exécutés pour avoir tenté un départ.

A son retour, en juillet 1945, après une année passée sur le terrible front de l'Est, Louis Harig a senti le regard inquiet de ceux qui avaient fait le choix de la France libre. « On a même refusé la présence de notre drapeau sur le parvis de la mairie de Metz », poursuit Louis Harig.

Les signes de chevalier de la Légion d'honneur lui ont été remis, mercredi à Metz, par André Bord, ancien ministre de Georges Pompidou, médaillé de la Résistance et Grand Officier de la Légion d'honneur. « Les Malgré-Nous ont été regardés de travers à leur retour, la France les a abandonnés, mais ce temps est révolu », promet-il avec emphase. Il accroche ensuite la médaille sur le costume de Louis Harig, pétrifié par l'émotion. « Te voilà aujourd'hui dans la même



André Bord, ancien ministre de Georges Pompidou, a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Louis Harig, 83 ans, incorporé de force dans la Wehrmacht en 1944, à l'âge de 17 ans. Photo Marc WIRTZ

famille que moi, celle de la Légion d'honneur », lance solennellement André Bord. Louis balaie du regard la petite salle

où se sont engouffrés les portedrapeau et esquisse un léger sourire. Pierre, son fils, déclenche le petit appareil numérique

et immortalise ce moment que son père n'attendait plus.

P. R.

hambach

« Relancer l'économie locale »

Sans être « euphoriques », Roland Roth et Céleste Lett ne cachent pas leur satisfaction. « C'est une bonne nouvelle économique pour notre territoire », lance le premier, président de la Communauté d'agglomération de Sarreguemines Confluences (CASC). « Cette décision nous conforte dans l'opinion que nous avions du projet. » Il espère que cela « mettra fin à la polémique stérile ». Roland Roth veut rassurer : « La collectivité mettra tout en œuvre pour que la réalisation se fasse dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie des riverains. » Cette centrale devrait « relancer l'économie locale », où « chaque emploi compte ».

Céleste Lett, député-maire de Sarreguemines, se dit « serein ». Le préfet « a tenu compte de l'opposition. On peut s'en servir pour améliorer les choses », annonce-t-il, en évoquant les contraintes supplémentaires exigées de Direct Energie. Il souhaite maintenant s'investir « pour préparer d'autres dossiers, pour le bien du territoire ».

« L'argent a pris le dessus »

Du côté des opposants au projet, la déception supplante la colère. « L'argent a pris le dessus sur la santé et la démocratie », lance Michel Kuffler, maire d'Herbitzheim, à l'origine du mouvement. « On va très vite réagir ! » Parmi les actions à mener, de nouveaux coups de force sont à craindre, même si la priorité reste le recours devant le tribunal administratif. Quant à la démission promise... « Je propose une réunion lundi, on verra... Mes conseillers ne veulent plus trop démissionner. Si nous sommes les seuls, ça ne sert à rien. Il aurait fallu le faire avant. »

Isabelle Hoellinger, porte-parole de l'Association de défense contre la pollution de Sarreguemines et environs (ADPSE), s'attendait à cette décision. Elle est amère. « Nous avons utilisé tous les moyens démocratiques », en vain. L'heure est à la réflexion, avant l'action. « Il va falloir analyser les nouvelles normes imposées par le préfet. » Mais pour elle, « la centrale reste inacceptable dans l'absolu, car énergétiquement, il n'a pas de sens ».

reconnaissance pour louis harig

■ REPÈRES

Tensions sur la ligne

Alors que RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, et Elia inauguraient, hier, le renforcement de l'interconnexion électrique reliant Mouline à Aubange, dans les Ardennes belges (lire par ailleurs), la ligne 225 000 volts Mouline - Belval (Luxembourg) fait parler d'elle. Mercredi, à Rédange, le collectif éco-citoyen Empreinte Positive, des habitants et des élus luxembourgeois ont tenté d'alerter les pouvoirs publics sur les conséquences sanitaires éventuelles d'une telle structure. L'association a envoyé un courrier au préfet pour qu'une procédure d'enquête publique soit instruite côté français à l'image de ce qui s'est fait dans le secteur de Longwy. Souterraine, la ligne à très haute tension devrait passer sous la commune de Sanem, au Grand-Duché, à quelques mètres de neuf maisons de Rédange.

L'objectif de la société Sotel, associée à RTE dans ce projet, est d'alimenter les trois fours électriques d'ArcelorMittal à Belval, Differdange et Schifflange.

Faurecia : moins de suppressions d'emplois

L'équipementier automobile français Faurecia a ramené à 127, contre 185 initialement prévues, les suppressions d'emploi de son usine de sièges Sielest à Pulversheim (Haut-Rhin). La révision du chiffre s'explique par une réorganisation interne et par une remontée de charge de travail pour la Peugeot 206 +, l'un des véhicules de l'usine PSA voisine de Mulhouse (Haut-Rhin) que Sielest continue à fournir, a indiqué la section CFDT, majoritaire.

VACANCES ET SOLEIL

CATTOLICA - Adriatique/Italie HOTEL ELITE ***
Climatisé. A 50 m de la mer. Piscine panoramique, piscine pour enfants. Parking privé. Chambres tout confort. Menu au choix, buffet, Pension complète de 42,00€ à 68,00€, 9€/se personne 50%, enfants 0 - 60 mois gratuits. « Formule tout inclus », service de la plage, boissons, € 22,00/24,00 par chambre et par jour.
107901000 Tél. 0039/0541-962 168, fax -967 467. www.hotel-elite.it

HOTEL PESARESII* à BELLARIA**
Jeux pour enfants, vélos à disposition, clim, Plage, rue piétonne et centre-ville à proximité
PENSION COMPLETE à partir de 40 €
3 menus au choix tous les jours (viande ou poisson) (Chariot de fromages, boissons et café compris)
www.hotelpesaresi.com • Réserv au 03 87 94 22 32 ou 06 85 68 53 66

HÔTEL POZZI* à BELLARIA**
Cuisine soignée par les propriétaires, clim, Parking, Vélos à disposition
3 menus au choix tous les jours (Viande ou poisson) Boissons comprises aux repas
www.hotelpozzi.it
Renseignements + réservation au 03 87 94 22 32 ou 06 85 68 53 66

Hôtel Residence MADISON ****
D'un côté le bord de la mer, de l'autre le centre en quelques minutes! Piscine et hydromassage réchauffés. Chambres avec vue sur la mer dans la majeure partie. Saunas. Salle de gymnastique. Animation enfants à la plage. Soirées à la piscine en juillet et Août. Garage. Pens. compl. de € 53 à € 92. Enfants jusqu'à 5 ans gratuits. **All inclusive possible.**
1-47841 CATTOLICA (Adriatique) Tél. +39/0541/968306 www.hotelmadisoncattolica.com

1-47622 Torre Pedrera/Rimini (Adriatique) **Hotel Estate**
Tél. +39/0541/7720168. Fax: +39/0541/7724084
www.hotelestate.it Qualité et confort dans un petit Hôtel familial direct sur la plage privée. Ambiance chaude et élégante. Espace relax et bien-être. Vacances tout compris: plage, parasol, transats, piscine, hydromassage, boissons au table, baby club. Rés. Mr. Friedmann: France 03/85/76373.